Recours au Règlement-M. Crosbie

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Je suis heureux, madame le Président, que le député me fasse cette représentation.

M. McCain: C'est qu'il y a des vols parallèles d'Air Canada et d'EPA vers la même destination . . .

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question et d'être bref?

M. McCain: Que fera le ministre pour supprimer les vols concurrents qui font double emploi? Que fera-t-il pour que les voyageurs allant d'Ottawa à Fredericton n'aient plus à attendre trois heures à Montréal? Que fera-t-il pour assurer, dans l'intérêt de la population des Maritimes en général, la viabilité d'EPA? Cette entreprise a une très grande importance pour la région de l'Atlantique et devrait obtenir le droit de desservir Toronto.

M. Pepin: Je ferai de mon mieux, madame le Président.

• (1200)

LA DÉFENSE NATIONALE

NORAD—LA FAUSSE ALERTE—LE DÉCOLLAGE D'ESCADRILLES CANADIENNES

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant. Mardi dernier, à la suite de l'erreur d'un ordinateur, la deuxième en l'espace de sept mois, le NORAD a été placé sur un pied d'alerte et au moins un appareil a décollé de la base d'Hawaii.

Le premier ministre suppléant pourrait-il nous dire si l'alerte a été étendue à des bases canadiennes comme ce fut le cas pour celle de Comox la dernière fois, et si des appareils canadiens affectés au NORAD ont aussi pris l'air?

Une voix: Et sont revenus?

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, on me dit que c'était effectivement une fausse alerte et que nous en avions été informés. On me dit également qu'aucune mesure n'avait été prise en territoire canadien.

L'INDUSTRIE

LE PROJET TELIDON—LES DEMANDES FAITES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'EXPANSION DES ENTREPRISES

M. Maurice Foster (Algoma): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que l'on a pris connaissance aujourd'hui des heureux résultats du projet Telidon, le ministre est-il disposé à prêter son concours à la réalisation de projets de communication privés, comme cette liaison par câble à Sault-Sainte-Marie, dont les promoteurs ont demandé à bénéficier du

programme d'expansion des entreprises, demande qui s'est perdue, semble-t-il, dans le fouillis bureaucratique. C'est pourquoi le projet sera sans doute réalisé aux États-Unis.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, je me renseignerai volontiers sur cette demande d'aide dans le cadre du programme d'expansion des entreprises et je ferai part au député des résultats de mes recherches le plus tôt possible.

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. CROSBIE—L'INDEXATION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS—LA POSITION DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, mon rappel au Règlement a trait aux observations faites pendant la période des questions par le critique financier du NPD qui a laissé entendre que je n'avais pas dit toute la vérité en signalant que le NPD s'opposait à l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers. D'ailleurs, j'aurais peutêtre un motif pour soulever la question de privilège.

Je me reporte au hansard du 2 juin 1980 où l'on voit clairement que le NPD s'oppose à l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers. De fait, le NPD a pour la première fois exprimé cette opposition en 1973. Comme on peut le voir à la page 1625 du hansard du 2 juin, le député de Broadview-Greenwood (M. Rae) a posé une question au premier ministre (M. Trudeau).

Bien que nous partagions jusqu'à un certain point l'avis du gouvernement que l'indice est particulièrement régressif et que nous nous opposions à sa mise en application . . .

Le député de Broadview-Greenwood a donc déclaré que son parti s'opposait à l'indexation et que l'indice était régressif.

Cela ne m'a pas étonné parce qu'en 1973 son parti s'était moqué de la proposition que contenait le budget Turner à cet égard. Je voudrais citer quelques passages de la page 1527 du hansard du 21 février 1973. Le critique financier du NPD parlait de l'indexation dans sa réponse à l'exposé budgétaire de M. Turner. M. Saltsman devait alors déclarer que le NPD avait «des réserves au sujet de l'indexation du revenu». Le NPD ne se souciait pas des contribuables à faible revenu. Plus loin sur la même page, il déclarait que le système d'indexation était «faux». L'indignation du député était donc certainement fausse quand j'ai dit que son parti s'opposait à l'indexation.

Plus loin, à la page 1529, M. Saltsman disait que le NPD «ne pense pas que ce soit une excellente idée». C'était la position officielle que le Nouveau parti démocratique avait adoptée au sujet d'une proposition qui visait à aider les contribuables ordinaires à faire face à l'inflation. Le Nouveau parti démocratique ne se soucie pas de ce qui peut arriver aux contribuables du Canada face à l'inflation ou à d'autres problèmes. Les contribuables n'ont qu'à payer, que leur revenu soit faible, moyen ou élevé.